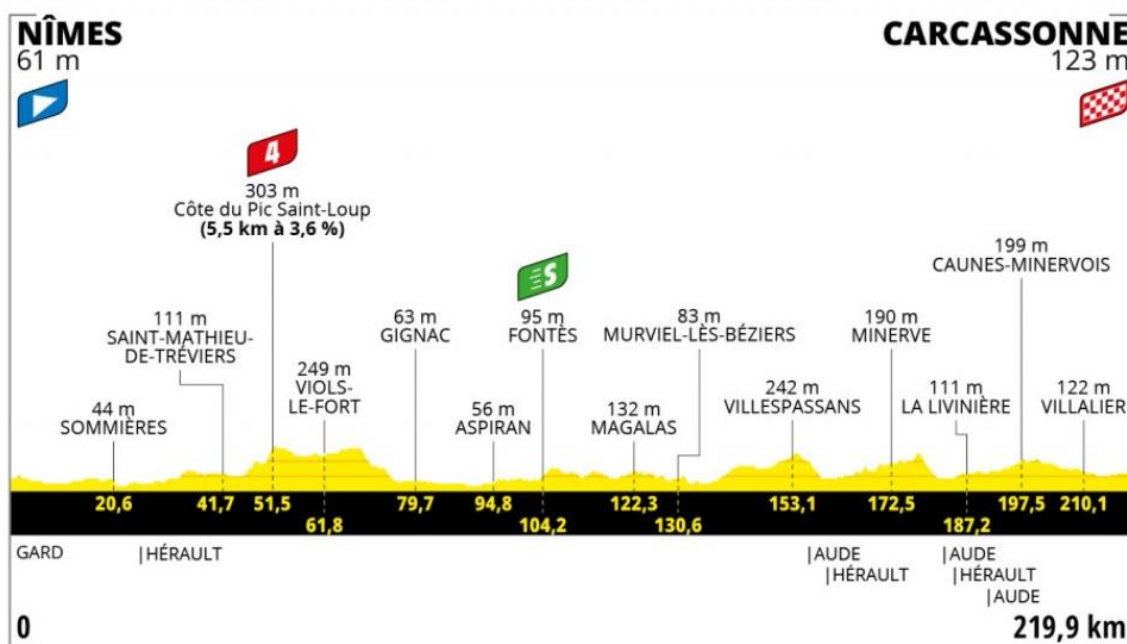


COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 7 juillet 2021

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2021 DANS L'HÉRAULT

Le vendredi 9 juillet 2021, le Tour de France traversera le département de l'Hérault d'Est en Ouest à l'occasion de la 13^e étape entre Nîmes et Carcassonne :



Informations générales

La caravane entrera dans le département de l'Hérault par la commune de Galargues à 10h57 (12h53 pour les coureurs) et traversera La Livinière, dernière commune du département, à partir de 14h58 (16h33 pour les coureurs). Ces horaires sont indicatifs.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Retrouvez l'ensemble des communes héraultaises concernées par le passage du Tour de France, et l'horaire de passage de la caravane du Tour et des coureurs à l'adresse : <https://www.letour.fr/fr/etape-13>



Conditions de stationnement et de circulation le vendredi 9 juillet :


Le stationnement des véhicules sera interdit* sur l'ensemble du parcours au moins 4 heures avant le passage du Tour de France.

La circulation sera interdite* sur l'ensemble du parcours au moins 1 heure avant le passage de la caravane publicitaire. Elle sera rouverte progressivement (15 minutes à 1 heure) après le passage des coureurs.

Pour tout savoir sur les conditions de circulation : <https://inforoute.herault.fr/>

*Ces restrictions sont fournies à titre indicatif et peuvent varier en fonction des arrêtés pris par chaque commune traversée :

<https://www.herault.gouv.fr/content/download/39336/258292/file/0%20-%20n%C2%B099.pdf>

 En raison de l'affluence de spectateurs attendue sur le parcours et de la fermeture d'axes routiers, des difficultés de circulation sont à prévoir sur les voies de substitution. Dans la mesure du possible, il est demandé aux automobilistes d'avancer ou de reporter leurs déplacements.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Les règles de sécurité à adopter durant le passage du Tour de France

Pour la sécurité des coureurs :

- **Écartez-vous le plus possible de la chaussée et ne gênez pas le passage des coureurs** avec des objets, notamment des pancartes. Les bas-côtés peuvent être utilisés par les coureurs ;
- **N’empiétez pas sur la chaussée en prenant vos photos ou vidéos.** Vous risquez d’être trompés par votre objectif sur la distance réelle vous séparant des véhicules et des coureurs ;
- **Ne vous installez pas à la sortie d’un virage où la visibilité est plus faible ;**
- **Ne laissez pas les enfants sans surveillance ;** évitez les jeux de balles et de ballons. Face à une route apparemment déserte, ils peuvent être tentés de traverser seuls ;
- **Tenez les chiens en laisse et loin du bord de la route ;**
- **N’aspergez pas les coureurs et ne courez pas à côté d’eux.** Pour leur sécurité, n’allez pas au-devant d’eux, même pour les encourager.



Pour votre sécurité :

- Soyez prudents lorsque vous ramassez les cadeaux distribués par la caravane publicitaire. **Ne traversez pas la route** : elle les distribue des deux côtés de la chaussée ;

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

- **En cas de fortes chaleurs**, munissez-vous de chapeaux, de crème solaire, de brumisateurs, etc. Buvez de l'eau régulièrement et faites boire les enfants, même s'ils ne le réclament pas ;
- **Respecter les gestes barrières**, notamment **le port du masque** qui demeure obligatoire y compris en extérieur pour toute personne de 11 ans et plus dans les situations à forte densité de personnes, lorsque la distance interindividuelle ne peut être respectée.
- **Ne jetez rien dans la nature !** Emportez vos déchets avec vous, et laissez les endroits où vous avez stationné aussi propres qu'à votre arrivée.

Interdictions à l'occasion du passage du Tour de France ce vendredi 9 juillet

- Seront interdits, dans un espace de 100 mètres de chaque côté des voies empruntées par le Tour de France, tout **emploi du feu en plein air, notamment l'usage de barbecues** individuels à charbon de bois, électriques ou à gaz, ainsi que toute installation de cuisson, notamment réchaud ;
- Seront interdits, dans un espace de cent mètres de chaque côté des voies empruntées par le Tour de France, **le port ainsi que le transport et l'utilisation des artifices de divertissement et d'engins pyrotechniques** (notamment des catégories F1, F2, F3, T1, T2, P1, P2) ;
- **Aucun aéronef ou aérostat** (notamment drone) ne pourra survoler le Tour de France ;
- **La vente ambulante de produits**, denrées, articles et objets quelconques sur la voie publique est interdite à l'extérieur des agglomérations et sur les voies empruntées par le Tour de France.

Sur les mêmes voies, à l'intérieur des agglomérations, la vente ambulante de tous produits, denrées, articles et objets quelconques ne pourra être effectuée qu'avec l'autorisation du maire. Retrouvez les arrêtés pris par les maires :

<https://www.herault.gouv.fr/content/download/39336/258292/file/0%20-%20n%C2%B099.pdf>

Forces de l'ordre et services de secours

Le Centre Opérationnel Départemental sera ouvert en préfecture pour assurer la coordination de tous les acteurs de la sécurité dans le département.

La gendarmerie nationale et les sapeurs-pompiers du SDIS 34 seront mobilisés et présents sur la totalité du parcours afin d'assurer la sécurité de tous.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2